

## **Procès verbal du Conseil d'école du 20 mars 2018**

Présence : Cf fiche émargement

### **1. Approbation du dernier procès verbal du 9 novembre 2017**

M. HESS représentant de la commune des Hôpitaux Vieux souhaite apporter la précision suivante au compte rendu:

« Les transporteurs ne sont pas décisionnaires en ce qui concerne les rythmes scolaire (4 jours ou 4,5 jours), la décision appartient aux élus et au conseil d'école. Cependant le DASEN ne valide les horaires et les demandes de modification qu'après avis favorable de la région qui est chargée des transports. »

L'unanimité des présents approuve le procès verbal du 9 novembre après modification.

### **2. Effectifs rentrée 2018 (Cf annexe 1)**

Actuellement 148 enfants sont scolarisés à l'école maternelle (151 en début d'année).

A la rentrée 2018, 136 enfants sont attendus pour le moment, mais il est fort probable que d'autres inscriptions surviennent d'ici la rentrée.

Sont attendus 36 PS, 44 MS, 56 GS. Pour le moment aucune réflexion quant à la répartition des élèves n'a été menée.

Mme FEUILLADE souligne que chaque année des parents ne souhaitent pas scolariser leur enfant en petite section avec comme motif un désaccord avec le système actuel et le souhait de garder leur enfant auprès d'eux plus longtemps.

A la rentrée 2018, la suppression d'un poste de professeur des écoles a été décidée par l'académie ce qui entraîne donc la fermeture d'une classe sur l'école. (5 classes à la rentrée 2018 contre 6 cette année). Cette suppression est le résultat d'une baisse du nombre moyen d'élèves par classe. Le seuil de fermeture se situant à 30, et la moyenne attendue à la rentrée étant de 27,4 la fermeture semble inévitable. Cependant en zone rurale et montagne le seuil serait passer à 28 suite à la prise en compte du temps de transport. C'est le cas dans notre secteur car les enfants comptabilisent en moyenne 1h10 de bus par jour. L'évolution des effectifs est donc à surveiller.

Remarques: les doubles niveaux sont aujourd'hui bien perçus par les parents et l'équipe pédagogique. Cette répartition a apporté de la sérénité dans les classes car le groupe de grande section était difficile.

### **3. Organisation du temps scolaire 2018**

4 jours ou 4,5 jours, la décision n'est toujours pas arrêtée. Lors de la dernière réunion, à laquelle Mr Populaire a pu assister, la tendance serait plutôt favorable aux 4 jours mais le cas de l'école est toujours à l'étude.

La décision définitive sera prise lors de la CDEN de juin.

Dans le cas où les 4,5 jours seraient maintenus, plusieurs problème se posent :

- Ryhtmes incompatibles pour des enfants de maternelle
- Des parents ont déjà émis le souhait de scolariser leur enfants ailleurs ou de ne pas mettre leur enfant le mercredi
- Stabilité de l'équipe pédagogique (enseignantes et ATSEM)

Le nouvel appel d'offre lancé auprès des transporteurs par le conseil général se fera sur la base des 4 jours et le critère coût ne serait pas le seul retenu. Pour information, l'ajout d'un seul bus coûterait 30 000 euros. La difficulté actuelle résidant dans le fait que les circuits de Mouthe (collège) sont couplés avec ceux des écoles du secteur.

#### **4. Projets pédagogiques et sorties des classes.**

##### **Classe Mme PINEAU et Mme FEUILLADE :**

Une réunion pour les parents de petite section s'est tenue le lundi 5 février à 18h15.

Période 3, le thème des indiens a été choisi.

Période 4 : Thème des animaux et de leur petit avec la mise en place d'une couveuse, éclosion espérée juste avant les vacances.

Sortie à la Bibliothèque de Jougne avec emprunt de livres.

La mairie des Hôpitaux Neufs prend le montant des frais de transport vers Jougne à sa charge pour cette année soit un coût de 360 € et l'équipe enseignante les en remercie.

Période 5 : Thème des moyens de transports. Emprunter le train du Conifer, observation de véhicules de secours (pompiers et gendarmerie) mais aussi d'engins spéciaux (agricole, chantier). Visite de l'aérodrome de Pontarlier et peut être traversée du lac saint point en bateau. Projet randonnée reconduit cette année.

8 mai sortie spectacle musical à Pontarlier pour les PS.

##### **Classe Mme LETOUBLON :**

Idem que les classes précédentes pour les périodes 4 et 5.

Avril : Sortie musée de Pontarlier

##### **Classe Mmes VIBET, GRANDVOINET .**

Un travail autour du thème des émotions qui va permettre de préparer la visite du musée de Pontarlier: découverte de musique classique, travail sur la préhistoire, les paysages et portraits dans les œuvres d'art.

Visite de la bibliothèque de Jougne et emprunt de livres.

Malgré l'absence d'enseignantes, les sorties ont pu être maintenues.

##### **Carnaval :** Bon retour des parents sur la qualité

Une aide au rangement et au service serait la bienvenue dans l'avenir de la part des parents.

#### **5 / Bilan coopérative scolaire**

La caisse de la coopérative scolaire se monte à ce jour à 7478 euros.  
La sortie cinéma a coûté 508 euros auxquels s'ajoutent 150 euros de transport.

## 6 / questions subsidiaires

Observation générale : Bon retour de satisfaction des parents sur les activités de leur enfants ainsi que sur les classes à double niveaux.

Remplacements des enseignants absents : Il est très difficile de gérer le remplacement d'une enseignante absente car la venue ou non d'un remplaçant n'est annoncée que tardivement par l'inspection. Cet aléa entraîne parfois des difficultés de gestion des enfants qui doivent alors être répartis dans les autres classes déjà bien chargées. Afin de ne pas perturber les enfants et d'avoir une continuité, l'inspection affecte de préférence la ou les mêmes personnes. Malheureusement cela n'est pas toujours possible.

Comportements inadéquats: Il n'est pas tolérable qu'un ou des membres de l'équipe pédagogique soit malmenée par un parent dans l'école mais encore moins devant les enfants. Cela est particulièrement traumatisant pour tout le monde et ne conduit pas vers la sérénité que l'on est en droit d'attendre à l'école publique.

Autour de la prise en charge psychologique : Lors d'un événement récurrent (refus d'un enfant de venir à l'école, acte violent) l'enseignant et la directrice entame une discussion avec les parents et l'enfant afin de tenter de résoudre le problème. Le plus souvent, tout rentre dans l'ordre de cette manière. Quand la situation persiste, des aides extérieures existent et sont proposées à la famille qui décidera des suites à donner.

### Déneigement :

A/ Tant qu'il y a de la neige, cela est profitable aux enfants qui prennent beaucoup de plaisir à y jouer durant la récréation. C'est pourquoi, le déneigement de la cour n'est pas réalisé. De plus la zone étant à l'ombre et humide, un déneigement favorise l'apparition d'un verglas particulièrement dangereux dans une cour d'école.

B/ La commune des Hôpitaux-Neufs déneige convenablement devant l'école. Cependant, lors de l'arrivée du bus scolaire, une partie du trottoir reste trop enneigée. Les accompagnatrices de bus demandent que cette partie soit mieux dégagée afin de permettre aux enfants de monter et descendre en toute sécurité.

### Sécurité devant l'école :

Chaque jour, parents, enfants et cars scolaires se retrouvent au même moment devant l'entrée de l'école. Pour des raisons de sécurité évidentes, il est demandé aux parents qui accompagnent leur enfant de ne pas couper le rang des enfants qui attendent de monter dans le car scolaire ou de rentrer dans l'école.

### Employé communal :

La question du remplacement de Gaby VOYNNET se pose. Au regard des bonnes pratiques acquises par les usagers de l'école, il ne semble pas indispensable de le remplacer pour le moment. Cependant, chaque année des nouveaux parents arrivent à l'école. Peut-il être envisagé qu'une personne soit présente sur les 15 premiers jours ?